











www.ceriu.qc.ca

#### **CONFÉRENCE**

Atelier de discussion sur les protocoles PACP®/MACP®/ LACP®et leur gestion au Québec

#### Par:

Salamatou Modieli, CERIU Ronnie Flannery-Guy, Aqua Data Driss Ellassraoui, Ville de Montréal Benoît Grondin, Ville de Montréal Luc Bégin, Ville de Québec



Mardi 20 novembre 2018 – Centre des congrès de Québec











### Contenu

- 1- Mise en contexte
- 2- Évolution des versions et impacts
- 3- Réalisation et analyse des inspections télévisées
- 4- Droits et responsabilités des intervenants
- 5- Surveillance de la pratique
- 6-Documents de références
- 7- BONUS Exemples de codification de défauts



### 1- Mise en contexte

### 1.1 - Historique

- Manuel de standardisation des observations -Inspections télévisées des conduites et regards d'égout - CERIU 1998 ; 2e édition 2008
- Autres protocoles utilisés : NASSCO\*, WRc\*, autre
- Démarches pour uniformiser les pratiques au Québec dès 2006

<sup>\*</sup>NASSCO: National Association of Sewer Service Companies

<sup>\*</sup>WRc: Water Research center

## Manuel de standardisation des observations

Inspections télévisées des conduites et regards d'égout







1- Mise en contexte 1.1 - Historique

Adoption des protocoles de NASSCO en juin 2009

#### CERIU/NASSCO

#### PACP

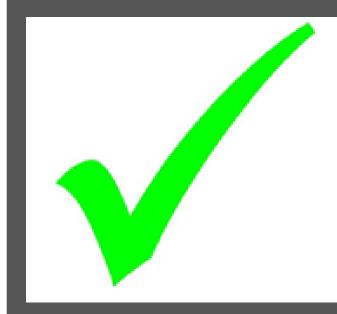
# Programme de certification visant l'évaluation de l'état des conduites

Version 7.0.3 • Mars 2018











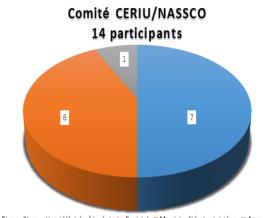
#### 1- Mise en contexte

#### 1.2 - Membres du comité et mandat

➤ Liste des membres du comité



- Luc Bégin, Ville de Québec
- Claude Couillard, Ville de Québec
- Driss Ellassraoui, Ville de Montréal
- Mehdi El Masri, MAMH
- Nicolas Faucher, Formateur
- Ronnie Flannery-Guy, Agua Data



- Sandra Gelly, Game Consultants
- Benoît Grondin, Ville de Montréal
- Nathalie Lasnier, Tubécon
- Olivier Lefebvre, CAN-Explore
- Ali Makkeh, MAMH
- Frédéric Riverin, Groupe Helios
- Vincent Roussel, Englobe



#### 1- Mise en contexte

#### 1.2 - Membres du comité et mandat

- ➤ Mandat du comité:
  - Encadrement de la pratique au Québec
  - Travaux de migration des versions
  - Implication auprès de NASSCO pour l'amélioration des protocoles
    - Plusieurs comités techniques de NASSCO
  - 37 rencontres à ce jour!



#### 1- Mise en contexte

- 1.3 Formations de certification et de recertification
  - ➤ NASSCO: **33 825** formés depuis 2001 et **20 080** actuellement certifiés
  - ➤ CERIU: **621** formés depuis 2009 et **294** actuellement certifiés
  - ➤ Version courante du manuel 7.0.3 mars 2018 du PACP®/MACP® site CERIU
  - ➤ Formation des gestionnaires: offerte de septembre 2010 à novembre 2012 136 personnes formées



#### 1- Mise en contexte

- 1.3 Formations de certification et de recertification
  - ➤ Formation à venir LACP® dès hiver 2019
    - Inspection des branchements latéraux
    - Codes PACP adaptés au LACP
    - Codes spécifiques au LACP
    - Pré-requis: PACP
    - ½ journée de formation incluant un examen



#### 1- Mise en contexte

### 1.4 – Outils disponibles

- ➤ Liste des opérateurs et analystes certifiés et en règle
- ➤ Code d'éthique et engagement sera ajouté au profil des certifiés
- ➤ Bases et dictionnaires de données sur demande
- ➤ Liste des logiciels certifiés
- ➤ Formulaire et procédures de plaintes
- >Attestation de conformité des entreprises en développement
- ➤ Registre des plaintes des entreprises en développement
- ➤ Critères d'équivalence NASSCO Vs CERIU-NASSCO en développement



### 1- Mise en contexte

1.4 – Outils disponibles

Video\_Tour\_site\_CERIU-NASSCO.mov



### 1- Mise en contexte

1.5 – Réseau des experts

➤ Répondre aux questions techniques

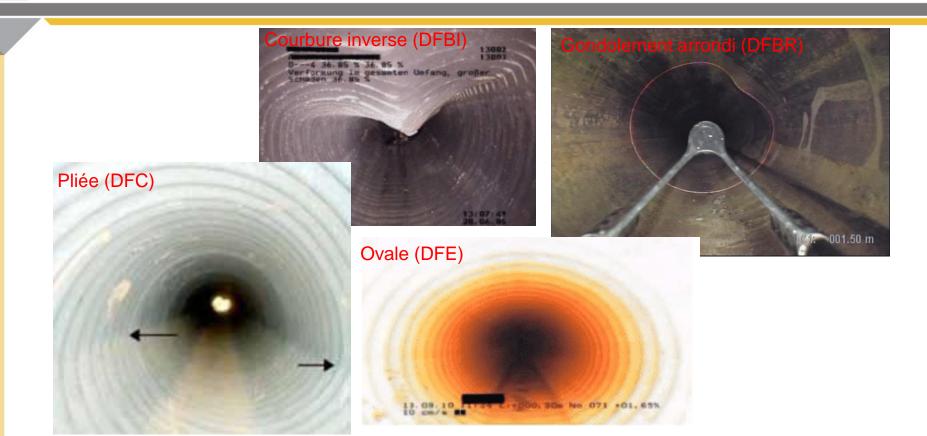
Video\_question\_expert.mov



### 2- Évolution des versions et impacts

	Groupe	Descripteurs	Modificateurs	Mesure	Pointage
Version 4	Déformation	Pour conduites en briques  Vertical (V) Horizontal (H)		<=40%	<ul><li>0-10% cs de 4 (mauvais état)</li><li>&gt;10% cs de 5 (très mauvais état)</li></ul>
Version 7	Déformation	<ul> <li>Conduite rigide (DR)</li> <li>Conduite flexible (DF)</li> <li>Brique (DT)</li> </ul>	<ul> <li>Déformation conduite flexible – gondolement arrondi (DFBR) (DTBR)</li> <li>Gondolement courbure inverse (DFBI) (DTBI)</li> <li>Pliée (DFC)</li> <li>Ovale (DFE)</li> </ul>	<=40%	<ul> <li>Rigide (DR) &lt;= 5% cs de 4, &gt;5% cs de 5</li> <li>Flexible (DFBR) &lt;= 5% cs de 3, &gt;5% et &lt;= 10% cs de 4, &gt;10% cs de 5</li> <li>Flexible (DFBI) cs de 5</li> <li>Flexible (DFC) cs de 5</li> <li>Flexible (DFE) cs de 3</li> <li>Brique (DTBR) &lt;= 5% cs de 4, &gt;5% cs de 5</li> </ul>







### 2- Évolution des versions et impacts

	Groupe	Descripteurs	Modificateurs	Mesure
Version 4				
Version 7	Essai d'étanchéité	<ul> <li>Essai d'étanchéité réussi (GTP)</li> <li>Essai d'étanchéité échoué (GTF)</li> <li>Essai d'étanchéité impossible (GTU)</li> <li>Colmatage localisé (GRT)</li> </ul>	<ul> <li>Réussi au joint (GTPJ)</li> <li>Réussi au branchement (GTPL)</li> <li>Échoué au joint (GTFJ)</li> <li>Échoué au branchement (GTFL)</li> <li>Impossible au joint (GTUJ)</li> <li>Impossible au branchement (GTUL)</li> </ul>	<ul> <li>1ere colonne de dimension pour la quantité de produit utilisée</li> <li>2e colonne dimension pour inscrire la pression maintenue</li> </ul>



### 2- Évolution des versions et impacts

	Groupe	Descripteurs	Modificateurs	Pointage
Version 4	Infiltration	Suintement (IW) Goutte à goutte (ID) Écoulement continu (IR) Écoulement sous pression (IG)		<ul> <li>Suintement (IW) – 0&amp;E de 2</li> <li>Goutte à goutte (ID) – 0&amp;E de 3</li> <li>Écoulement continu (IR) – 0&amp;E de 4</li> <li>Écoulement sous pression (IG) 0&amp;E de 5</li> </ul>
Version 7	Infiltration	Traces (IS) Suintement (IW) Goutte à goutte (ID) Écoulement continu (IR) Écoulement sous pression (IG)	<ul><li>Paroi (B)</li><li>Raccordement (c)</li><li>Joint (J)</li><li>Branchement (L)</li></ul>	<ul> <li>Suintement (IW) – 0&amp;E de 2</li> <li>Goutte à goutte (ID) – 0&amp;E de 3</li> <li>Écoulement continu (IR) – 0&amp;E de 4</li> <li>Écoulement sous pression (IG) 0&amp;E de 5</li> </ul>



### 2- Évolution des versions et impacts

2.1 - Nouveautes ou mounications de la version /				31011 7
	Groupe	Modificateurs	Mesure	Pointage
Version 4	Joint (J)	<ul> <li>Joint décalé (JO)</li> <li>Moyen</li> <li>Large</li> <li>Joint ouvert (JS)</li> <li>Moyen</li> <li>Large</li> <li>Joint à angle (JA)</li> <li>Moyen</li> <li>Large</li> </ul>	<ul> <li>Décalé (JO) et ouvert (JS)</li> <li>Moyen : 1,0 à 1,5 fois l'épaisseur de la paroi</li> <li>Important : plus de 1,5 fois l'épaisseur de la paroi</li> </ul>	Moyen : cs de 1 Important : cs de 2
Version 7	Joint (J)	<ul> <li>Joint décalé (JO)</li> <li>Faible</li> <li>Moyen</li> <li>Large</li> <li>Défectueux</li> <li>Joint ouvert (JS)</li> <li>Faible</li> <li>Moyen</li> <li>Large</li> <li>Joint à angle (JA)</li> <li>Faible</li> </ul>	<ul> <li>Décalé (JO)</li> <li>Moyen: 1,0 à 1,5 fois l'épaisseur de la paroi</li> <li>Important: plus de 1,5 fois l'épaisseur de la paroi</li> <li>Ouvert (JS)</li> <li>Moyen: séparation allant jusqu'à une fois l'épaisseur de la paroi</li> <li>Important: séparation supérieur à une fois l'épaisseur de la paroi</li> </ul>	Moyen: cs de 3 Importar



### 2- Évolution des versions et impacts

	Groupe	Modificateurs	Définition
Version 4	Fissure (C) Fracture (F)	Multiple (CM)	Combinaison de fissures ou fractures longitudinales et circulaires (elles ne peuvent être facilement identifiées et codées comme longitudinales ou circulaires ou elles sont trop nombreuses pour être codées séparément
Version 7	Fissure (C) Fracture (F)	<ul><li>Multiple (CM)</li><li>En croix (CH)</li></ul>	<ul> <li>Combinaison de fissures ou fractures longitudinales et circulaires qui se croisent</li> <li>Plusieurs fissures ou fractures longitudinales se trouvent au même chaînage aux positions horaires 3h, 6h, 9h ou 12h.</li> </ul>



### 2- Évolution des versions et impacts

	Groupe	Définition	Pointage
Version 4	Bris (B)	• Fait référence à un tuyau où les morceaux sont visiblement déplacés et ont bougé de leur position d'origine d'au moins ½ fois l'épaisseur de la paroi	<ul> <li>1 référence horaire cs de 3</li> <li>2 références horaire cs de 4</li> <li>3 références horaire cs de 5</li> <li>cs de 5 si SV ou VV</li> </ul>
Version 7	Bris (B)	<ul> <li>Fait référence à une conduite dans laquelle des morceaux sont visiblement déplacés et ont bougé de leur position d'origine</li> </ul>	<ul><li>cs de 4</li><li>cs de 5 si SV ou VV</li></ul>



### 2- Évolution des versions et impacts

	Groupe	Pointage
Version 4	Trou (H)	<ul> <li>1 référence horaire cs de 3</li> <li>2 références horaire cs de 4</li> <li>3 références horaire cs de 5</li> <li>cs de 5 si SV ou VV</li> </ul>
Version 7	Trou (H)	<ul> <li>1 référence horaire cs de 4</li> <li>2 références horaire et plus cs de 5</li> <li>cs de 5 si SV ou VV</li> </ul>





### 2- Évolution des versions et impacts

	Groupe	Définition
Version 4	Dommage à la surface (S)	<ul> <li>Il existe des modificateurs pour déterminer la source du dommage à la surface ainsi si on utilise pas de modificateurs cela signifie que l'on est en présence de H<sub>2</sub>S, sinon on peut dire que la déficience est d'origine Mécanique, Chimique ou Non évident</li> </ul>
Version 7	Dommage à la surface (S)	Plus aucun modificateur n'est utilisé. Il n'est plus nécessaire de définir la source des dommages à la surface notés



### 2- Évolution des versions et impacts

	Groupe	Descripteur	Pointage
Version 4	Dommage à la surface (S)	<ul> <li>Rugosité accrue (SRI)</li> <li>Agrégat visible (SAV)</li> <li>Agrégat saillant (SAP)</li> <li>Agrégat manquant (SAM)</li> <li>Armature visible (SRV)</li> <li>Armature saillante (SRP)</li> <li>Armature corrodée (SRC)</li> <li>Paroi manquante (SMW)</li> </ul>	<ul> <li>Rugosité accrue (SRI) – cs de 1</li> <li>Agrégat visible (SAV) – cs de 3</li> <li>Agrégat saillant (SAP) – cs de 3</li> <li>Agrégat manquant (SAM) – cs de 4</li> <li>Armature visible (SRV) – cs de 5</li> <li>Armature saillante (SRP) – cs de 5</li> <li>Armature corrodée (SRC) – cs de 5</li> <li>Paroi manquante (SMW) – cs de 5</li> </ul>
Version 7	Dommage à la surface (S)	<ul> <li>Rugosité accrue (SRI)</li> <li>Agrégat visible (SAV)</li> <li>Agrégat saillant (SAP)</li> <li>Agrégat manquant (SAM)</li> <li>Armature visible (SRV)</li> <li>Armature saillante (SRP)</li> <li>Armature corrodée (SRC)</li> <li>Paroi manquante (SMW)</li> </ul>	<ul> <li>Rugosité accrue (SRI) – cs de 1</li> <li>Agrégat visible (SAV) – cs de 2</li> <li>Agrégat saillant (SAP) – cs de 3</li> <li>Agrégat manquant (SAM) – cs de 4</li> <li>Armature visible (SRV) – cs de 4</li> <li>Armature saillante (SRP) – cs de 5</li> <li>Armature corrodée (SRC) – cs de 5</li> <li>Paroi manquante (SMW) – cs de 5</li> </ul>



### 2- Évolution des versions et impacts

	Groupe	Pointage
Version 4	Armature apparente	<ul> <li>Utilisé dès que l'on pouvait apercevoir une portion d'une tige d'armature</li> </ul>
Version 7	Armature apparente	<ul> <li>Utilisé uniquement lorsque cela s'inscrit dans un contexte de dommage à la surface. On parle donc d'une dégradation généralisée de la surface.</li> </ul>





### 2- Évolution des versions et impacts

	Groupe	Pointage
Version 4	Traces de niveau d'eau	<ul><li>&gt;=50% 0&amp;E de 4</li><li>&gt;=75% 0&amp;E de 5</li></ul>
Version 7	Traces de niveau d'eau	Aucun pointage





### 2- Évolution des versions et impacts

	Groupe	Pointage
Version 4	Bas-fond	<ul><li>&lt;=30% 0&amp;E de 2</li><li>&lt;=50% 0&amp;E de 3</li><li>&gt;50% 0&amp;E de 4</li></ul>
Version 7	Bas-fond	<ul> <li>&lt;=30% 0&amp;E de 2</li> <li>&gt;30% et &lt;=50% 0&amp;E de 3</li> <li>&gt;50% et &lt;=75% 0&amp;E de 4</li> <li>&gt;75% 0&amp;E de 5</li> </ul>





### 2- Évolution des versions et impacts

	Groupe	Pointage			
Version 4	Objet pénétrant à travers la paroi	<ul> <li>&lt;=10% 0&amp;E de 2</li> <li>&lt;=20% 0&amp;E de 3</li> <li>&lt;=30% 0&amp;E de 4</li> <li>&gt;30% 0&amp;E de 5</li> </ul>			
Version 7	Objet pénétrant à travers la paroi	• 0&E de 5			





### 2- Évolution des versions et impacts

	Groupe	Pointage			
Version 4	Caméra submergée	• 0&E de 4			
Version 7	Caméra submergée	Aucune cote			





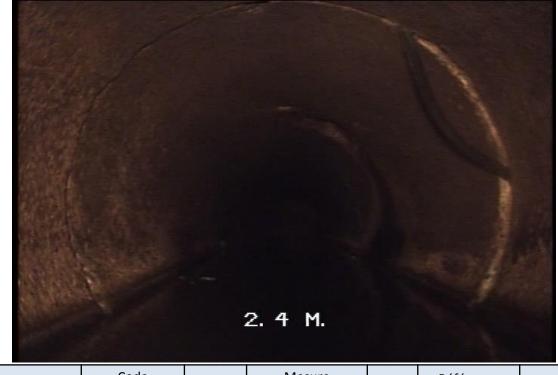
### 2- Évolution des versions et impacts

	Groupe	Pointage
Version 4	Essai au colorant	<ul><li>Visible 0&amp;E de 5</li><li>Non visible 0&amp;E de 3</li></ul>
Version 7	Essai au colorant	Aucune cote





### **TESTEZ VOS CONNAISSANCES!**



				Code		Mesure				Référence			
		Distance	N° réf. de	Groupe/	Défaut	Dimensions			Joint			N° réf. de	Remarques
		(mètres)	la vidéo	Descripteur/ Modificateur	continu	1 <sup>re</sup>	<b>2</b> <sup>e</sup>	%	Joint	À/De	À	l'image	Kemarques
	a	2,4		Garniture pendante				5		6	7	100	
	b)	2,4		Garniture Lâche / mal ajustée				5		6	7	100	32



### 2- Évolution des versions et impacts

- 2.2 Expériences des municipalités
- ➤ Ville de Québec
  - Processus d'inspection et production annuelle
    - Cotes 4 5 en TO pour planifier l'inspection CCTV
    - Téléobjectif entre 5 000 et 10 000 regards par année depuis 2011
    - Inspection CCTV entre 50 et 100 km par année depuis 2003
  - Types de contrats d'inspection CCTV utilisés à la Ville
  - Début de l'inspection PACP Version 4 à l'été 2011

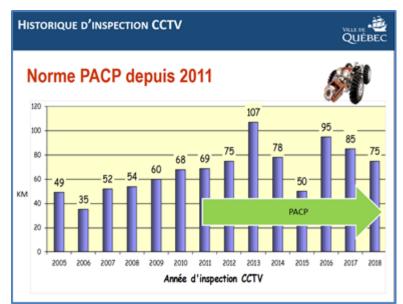


### 2- Évolution des versions et impacts

2.2 – Expériences des municipalités

➤ Ville de Québec







### 2- Évolution des versions et impacts

2.2 – Expériences des municipalités ➤ Ville de Québec



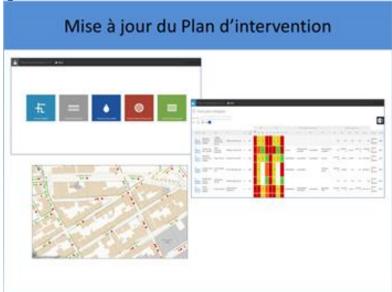




### 2- Évolution des versions et impacts

2.2 – Expériences des municipalités

➤ Ville de Québec





## 2- Évolution des versions et impacts

- 2.2 Expériences des municipalités
- ➤ Ville de Québec
  - Appel d'offre 2019 PACP/MACP Version 7
    - Raisons pour attendre à 2019 pour migrer à Version 7
  - Inspection CCTV conformément au BNQ 1809-300 et BNQ 3680-125
    - Besoins additionnels Devis technique du Service de l'ingénierie

DEVIS DES CLAUSES TECHNIQUES GÉNÉRALES Volume 1

### CONDUITES D'EAU POTABLE, ÉGOUTS ET VOIRIE



Service de l'ingénierie

D2-001/7

Édition 2019

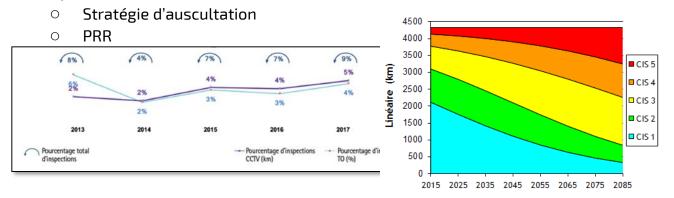




## 2- Évolution des versions et impacts

### 2.2 – Expériences des municipalités

- ➤ Ville de Montréal
  - Inspection télévisée des conduites (CCTV et TO)





## 2- Évolution des versions et impacts

2.2 – Expériences des municipalités

- ➤ Ville de Montréal
  - Protocole PACP/MACP

O 2010: V 4.2.6

O 2016: V 4.2.6 au lieu de V6

O 2018: V 7



## 2- Évolution des versions et impacts

- 2.2 Expériences des municipalités
- ➤ Ville de Montréal
  - Contrats TO et CCTV
    - Contrat actuel 2018-2021 (150 km en cctv/an)
    - PACP/MACP V7
    - Rapport
    - BD d'échanges
    - Contrôle qualité

```
- Cote 5 : Rouge (code RGB : 255.0.0)
- Cote 4 : Orange (code RGB : 255.166.0)
- Cote 3 : Jaune (code RGB : 255.255.0)
- Cote 2 : Vert (code RGB : 38.115.0)
- Cote 1 : Bleu (code RGB : 0.112.255)
```



## 2- Évolution des versions et impacts

- 2.2 Améliorations à venir
- ➤ Comités techniques
- ➤ Conduites flexibles
- ➤ Nouvelles technologies
- 2.3 Nouveautés sur le site NASSCO:
- ➤ A-Typical Structures guidelines
- ➤ Crossbore Guidlines



### 3- Réalisation et analyse des inspections télévisées

- 3.1 Pratiques d'inspection télévisée
- ➤ Exigences du PI concernant les inspections TV
- ➤ Inspection et analyse
- ➤ Exemples de rapport d'inspection TV



#### 4.3.1 Indicateurs EU-1 et EPL-1 — État structural

Catégorie : Structural

Exigence : Requis

Niveau : Localisé

#### Objectif des indicateurs EU-1 ou EPL-1

Ces indicateurs visent l'identification des segments de conduite d'égout problématiques, à partir des défauts structuraux observés et de la hiérarchisation des segments.

Les segments de conduite qui doivent être inspectés sont indiqués à la section 3.2.1. Toute nouvelle inspection doit être réalisée selon le programme PACP (CERIU/NASSCO).

#### GUIDE D'ÉLABORATION D'UN PLAN

TION POUR LE RENOUVELLEMENT ITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES

destiné au milieu municipal québécois NOVEMBRE 2013







**Video CCTV - Zoom** 

#### Rapport d'inspection des regards d'égout

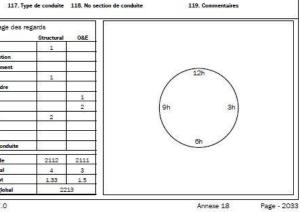
#### Doccordemente et pointage

107. Numero de conduite	108. Position horaire	109. Distance cadre/radier	110. Sens de conduite	111. Materiau
	112. Forme	113. Hauteur (diametre)	114. Largeur	115. État
116. État gamiture	117. Type de conduite	118. No section de conduite	119. Comm	entaires
107. Numero de conduite	108. Position horaire	109. Distance cadre/radier	110. Sens de conduite	111. Matériau
	112. Forme	113. Hauteur (diamètre)	114. Largeur	115. État
116. État gamiture	117. Type de conduite	118. No section de conduite	119. Comm	entaires
107. Numero de conduite	108. Position horaire	109. Distance cadre/radier	110. Sens de conduite	111. Matériau
	112. Forme	113. Hauteur (diamètre)	114. Largeur	115. État
116. État gamiture	117. Type de conduite	118. No section de conduite	119. Comm	entaires
107. Numéro de conduite	108. Position horaire	109. Distance cadre/radier	110. Sens de conduite	111. Matériau
	112. Forme	113. Hauteur (diamètre)	114. Largeur	115. État
116. Etat gamiture	117. Type de conduite	118. No section de conduite	119. Comm	entaires
107. Numero de conduite	108. Position horaire	109. Distance cadre/radier	110. Sens de conduite	111. Matériau
	112. Forme	113. Hauteur (diametre)	114. Largeur	115. État
116. État gamiture	117. Type de conduite	118. No section de conduite	119. Comm	entaires
107. Numero de conduite	108. Position horaire	109. Distance cadre/radier	110. Sens de conduite	111. Matériau
	112. Forme	113. Hauteur (diametre)	114. Largeur	115. État

Partie	Structural	08E
Tampon	1	
Cuvette de rétention		
Anneaux d'ajustement		
Cadre	1	9
Gamiture du cadre	0 1	0
Cheminée	8 3	1
Réducteur		2
Chambre	2	
Banquette	88 45	
Cunette	SS 1	
Raccordement de conduite		
Pointage rapide	2112	2111
Pointage global	4	3
Indice de l'état	1.33	1.5
Pointage rapide global	22	1.3

116. Etat gamiture

aquaGEO™ - MACP v. 7.0



#### Rapport d'inspection des regards d'égout

Regard numéro

40S00409-R

1

0.0

B-MGP

Divers - Photographie générale

(T02018\_RookFor\_02\_2018-07-18\_08-07\_40... 300409-R\_006.jpg)

CÉP: N/D O&E: N/D



0.0

C-MGP Divers - Photographie générale

(T02018\_RockFor\_02\_2018-07-18\_08-07\_40... 300409-R\_007.jpg)

CÉP: N/D O&E: N/D



3

0.0 CMI-MGP

Divers - Photographie générale

(T02018\_RookFor\_02\_2018-07-18\_08-07\_40... S00409-R\_001.jpg)

CÉP: N/D O&E: N/D



Page - 2034 aquaGEO™ - MACP v. 7.0 Annexe 18

9. No media

26. Rue

Servitude

46. Ordonnée regard amont

53. Ordonnée regard aval

56. Système de coordonnées de regard

Informations générales

1. Inspecté par

Patriok Désy

5. Propriétaire

11. Date

2018-06-18

15. Nettoyage

N - Augun nettoyage

19. Sens de l'inspection

U - Vers l'amont

24. Bassin de drainage

30. Type d'égout

33 - Sanitaire

34 Matériau

RCP - Béton armé

38. Longueur totale

42. Regard amont

11D00015-N

49. Regard aval

11D00016-N

Autres informations

Conduite

Mesures

2. No certificat U-413-C1291

6. Client Ville de Sherbrooke

12. Heure

15:28:10

16. Date de nettoyage

21. Statut de l'inspection

CI - Inspection complétée

31. Hauteur (diametre)

375 mm

35. Type de revêtement

39. Londueur inspectée

A8304

3. Verifie par

Line Charron

2017-045

13. No feuille

NO

32. Largeur

36. Type d'enduit

40. Année de constru

17. Contrôle des del

22. Conséquence de déf

20. Technologie d'inspection utilisée

Caméra à téléobleotif

25. No section de conduite A8304

29. Détails supplémentaires sur la localisation

43. Distance cadre/radier (amont) 44. Distance cadre/sol (

50. Distance cadre/radier (aval) 51. Distance cadre/sol

47. Abscisse regard amont

54. Abscisse regard aval

57. Niv. ref. de regard

59. Informations additionnelles

Inspectio

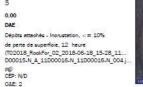
7. No bon de comma

Photo



#### 11D00016-N 0.00 MGP Divers - Photographie générale Vue d'ensemble de l'état de la conduite. (TO2018 RookFor 02 2018-06-18 15-28 11... D00015-N A 11D00016-N 11D00016-N 003.j.. pg) CÉP: N/D O&E: N/D











aquaGEO™

#### Liste des sections avant une cote d'opérat

Défauts 0&E->Dépôts->Attachés->Incrustation > 20% et <= 309

Photo: T02018\_RockFor\_02\_2018-07-03\_11-48\_11S00098-N\_11S0009



Section: 11S00098 Nom de la rue: Mon Noeud de départ: 11 Cote: 4 Commentaire:

Description

Défauts O&E->Obstacles/Obstructions->Autre > 20% et <= 30%

Photo: T02018\_RockFor\_02\_2018-07-03\_11-48\_11S00098-N\_11S0009



Section: 11S00098 Nom de la rue: Mon Noeud de départ: 11 Cote: 4 Commentaire: Bétor

Défauts 0&E->Obstacles/Obstructions->Autre > 20% et <= 30%

Photo: T02018\_RockFor\_02\_2018-07-03\_11-48\_11S00098-N\_11S0009



Section: 11S00098 Nom de la rue: Mon Noeud de départ: 1: Cote: 4 Commentaire: Bétor

**Evaluation structurale** Evaluation operationnelle **Evaluation** globale Pointage rapide: 3200 Pointage rapide: 3327 Pointage global: Pointage global : Indice de l'état : Pointage global: 23 Indice de l'état: 2.3 (structural et 0&E)

Nom du fichier vidéo: T02018 RookFor 02 2018-05-18-14-23 11D00226-N 11D00016-N 1

aguaGEQ™ - PACP v 7 Q

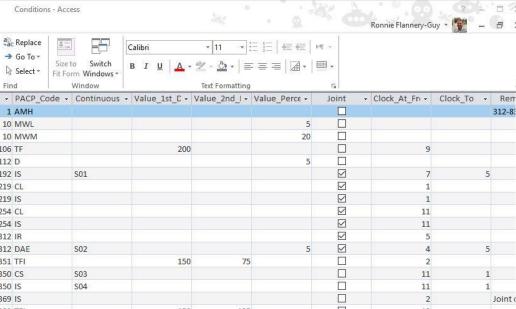
Amont 11D00015-N

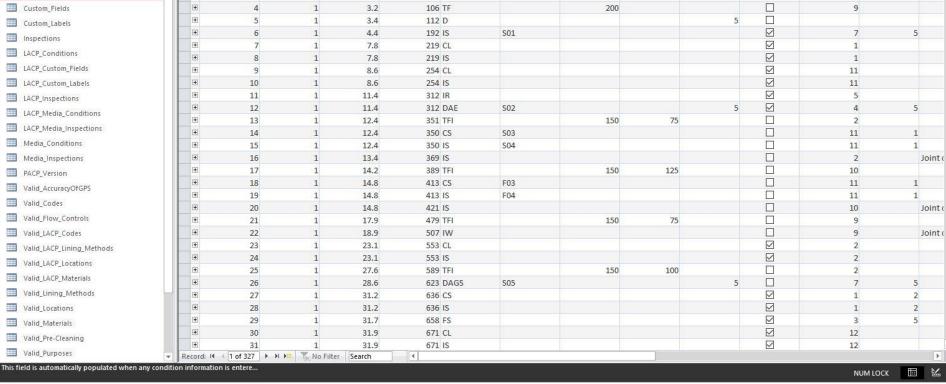
0&E: 2

#### Inspection des réseaux d'égout à la caméra à téléobjectif Zone Rock Forest 02 Liste des regards qui n'ont pu être inspectés



Numéro	Rue - Nom	Type de point d'accès	Type de réseau d'égout	Statut de l'inspection	Date de Saisie	Photos
40S00375-R	Bourque, Boulevard	Regard	Pluvial	Enterrée et repérée	2018-07-13	SUMMARIE 00-00.
40D00249-R	Bourque, Boulevard	Regard	Sanitaire	Enterrée et repérée	2018-07-31	
40D00291-R	Bourque, Boulevard	Regard	Sanitaire	Inaccessible	2018-07-31	
40D00292-R	Bourque, Boulevard	Regard	Sanitaire	Inaccessible	2018-07-31	





AB H

FILE

View

Views

Tables

5.

Paste

Code\_Substitutions

Conditions

HOME

0 - =

& Cut

Copy

Clipboard

CREATE

Format Painter

**EXTERNAL DATA** 

≪

Filter

5

Ascending

Descending

DATABASE TOOLS

A Remove Sort Toggle Filter

Sort & Filter

+

¥ Selection \*

Advanced -

ConditionID - InspectionIE -

2

3

TABLE TOOLS

TABLE

X Delete + H More +

Records

Distance

■ New

Save

∑ Totals

Spelling

0

0

0

Find

Counter

FIELDS

8

Refresh

All +

ID de l'inspection	▼ Section numéro ▼	Erreur	Type de message	ID de condition	▼ Nom du champ	▼ Code	Valeur ▼	Valeur aquaGEO™ ▼
	1 C312-84-073	x	FORME		Shape			
	2 C312-84-013	x	FORME		Shape			
	3 C312-85-011	x	FORME		Shape			
	3 C312-85-011	x	POSITION HORAIRE		48 Clock_To	RPZ	10	
	3 C312-85-011	x	POSITION HORAIRE		51 Clock_To	RPZ	10	
	3 C312-85-011	x	POSITION HORAIRE		55 Clock_To	RPZ	11	
	3 C312-85-011	x	POSITION HORAIRE		57 Clock_To	RPZ	11	
	3 C312-85-011	x	POSITION HORAIRE		58 Clock_To	RPZ	8	
	3 C312-85-011	x	POSITION HORAIRE		60 Clock_To	RPZ	8	
	4 C312-85-013	x	FORME		Shape			
	5 C312-80-036	x	FORME		Shape			
	5 C312-80-036	x	POSITION HORAIRE		84 Clock_To	RPZ	5	
	5 C312-80-036	x	POSITION HORAIRE		87 Clock_To	RPZ	5	
	6 C312-80-035	x	FORME		Shape			
	6 C312-80-035	x	POSITION HORAIRE		115 Clock_To	RPZ	4	
	6 C312-80-035	x	POSITION HORAIRE		119 Clock_To	RPZ	4	
	7 SL-12 ID C312-83-020		VALEUR N'EXISTE PAS DANS aquaGEO™				SL-12 ID C312-83-020	)
	7 SL-12 ID C312-83-020	x	FORME		Shape			
	8 C312-90-054	x	FORME		Shape			
1	0 C312-87-077	x	FORME		Shape			
1	1 C312-87-008	x	FORME		Shape			
1	2 SL-12 ID C312-83-020		VALEUR N'EXISTE PAS DANS aquaGEO™				SL-12 ID C312-83-020	)
1	2 SL-12 ID C312-83-020	x	FORME		Shape			
1	3 C312-84-073	x	FORME		Shape			
1	4 C312-84-017	x	FORME		Shape			
1	5 C312-80-036	x	FORME		Shape			
1	6 C312-80-035	x	FORME		Shape			
1	7 C312-90-054	x	FORME		Shape			
1	8 C312-87-008	x	FORME		Shape			
1	9 C312-87-077	x	FORME		Shape			
2	0 C312-85-011	x	FORME		Shape			
2	1 C312-84-013	x	FORME		Shape			
	2 C312-85-013	x	FORME		Shape			



### **TESTEZ VOS CONNAISSANCES!**



	NO . (f	Code			Mesure			Référence	horairo	NO . (C	
Distance (mètres)	N° réf. de la vidéo	Groupe/ Descripteur/ Modificateur	Défaut continu	Dime	nsions	%	Joint	À/De	À	N° réf. de l'image	Remarques
		Joint en angle -									
9,2		important		15	30						
9,2		Joint décalé - important		30							
9,2		Dépôts attachés - Graisse	S01			5	J	4	7		



	NO . (C	Code			Mesure	)		Référence	horairo	NO . ( C	
Distance	N° réf. de la	Groupe/	Défaut	Dime	nsions		Joint	Reference	lioraire	N° réf. de	Remarques
(mètres)	vidéo	Descripteur/ Modificateur	continu	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	%	Joint	À/De	À	l'image	nemarques
60,9		Dépôts attachés - incrustation				5		7	5		Calcaire
60,9		Réparation ponctuelle – Rapiéçage défectueuse						11	1		Matériau inconnu - Infiltration
60,9		Infiltration à la paroi– Goutte à goutte						12			53



## 3- Réalisation et analyse des inspections télévisées

### 3.2 – Vérification et signature des rapports

➤ Normes: BNQ 3680-125

INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES ET REGARDS D'ÉGOUT

PARTIE I : INSPECTION TÉLÉVISÉE PAR CAMÉRA À TÉLÉOBJECTIF

PARTIE II : INSPECTION TÉLÉVISÉE PAR CAMÉRA CONVENTIONNELLE

PARTIE III : NETTOYAGE ET TRAVAUX CONNEXES

Art 6 L'inspection télévisée des conduites et des regards d'égout doit être effectuée selon les exigences du Programme CERIU/NASSCO (PACP) et du Programme CERIU/NASSCO (MACP).

Les personnes qui font l'inspection télévisée et l'analyse des données d'inspection doivent détenir une attestation de certification selon les exigences du *Programme CERIU/NASSCO (PACP)* ou, selon le cas, du *Programme CERIU/NASSCO (MACP)*.

Art 8 Le logiciel utilisé doit être certifié selon les exigences du *Programme CERIU/NASSCO (PACP)* et du *Programme CERIU/NASSCO (MACP)*.



## 3- Réalisation et analyse des inspections télévisées

### 3.2 – Vérification et signature des rapports

➤ Normes: BNQ 1809-300

Travaux de construction — Conduites d'eau potable et d'égout — Clauses techniques générales

Art 11.3.2.1 et 11.5.1

L'entrepreneur doit transmettre à l'ingénieur surveillant, avant de commencer l'inspection télévisée, une copie des certificats CERIU/NASSCO de l'opérateur et de l'analyste qui effectueront l'inspection télévisée et l'analyse des données selon les exigences du document BNQ 3680-125.

**Art 11.1** 

Tous les essais, toutes les mesures, toutes les inspections, la vérification, le nettoyage et la désinfection qui sont exigés dans le présent chapitre doivent être faits par des firmes spécialisées, sous l'autorité et la direction immédiate d'un ingénieur ou d'une ingénieure de ces firmes, et un rapport signé par ce dernier ou cette dernière doit être remis à l'ingénieur surveillant.

La signature de l'ingénieur de la firme spécialisée est aussi nécessaire pour les rapports d'inspection télévisée ou de mesure de la déformation des conduites, qui ne font que décrire de façon factuelle l'état des ouvrages inspectés et qui ne comportent aucune recommandation.



## 3- Réalisation et analyse des inspections télévisées 3.2 - Vérification et signature des rapports

### >>0|Q:

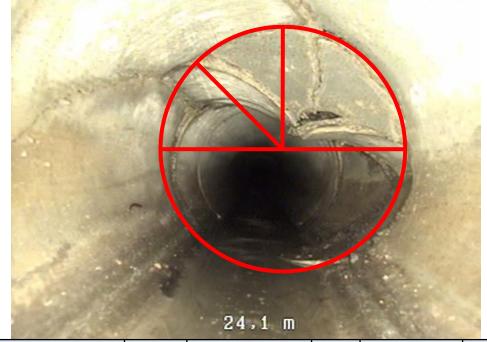
- L'ingénieur pourrait signer un rapport d'inspection télévisée et ne contreviendrait pas au Code de déontologie des ingénieurs
- L'ingénieur doit démontrer sa compétence

### ➤ Donneurs d'ouvrages

 Peuvent exiger que le rapport d'inspection télévisée pour la réception des conduites, soit signé par un ingénieur ayant reçu une formation CERIU-NASSCO



### **TESTEZ VOS CONNAISSANCES!**



		NO . (C	Code			Mesure	)		Référ	ence	NO . (f	
	Distance	N° réf. de la	Groupe/	Défaut	Dimer	nsions		Joint	hora	ire	N° réf. de	Remarques
	(mètres)	vidéo	Descripteur/ Modificateur	continu	1 <sup>re</sup>	<b>2</b> <sup>e</sup>	%	30	À/De	À	l'image	nemaiques
A	24,1		Déformation – conduite rigide				40					
B)	24,1		Effondrement				40					

Les deux codes ne requierent pas que l'on ajoute un « J »



### 4- Droits et responsabilités des intervenants

#### 4.1 – CERIU

- Unique détenteur des droits des protocoles en français au Québec
- Offrir les cours de certification et de recertification
- Offrir les services aux certifiés
- Assurer la qualité des programmes
- Traiter toute plainte reçue

### 4.2 – Donneurs d'ouvrage

- Opérateurs et analystes certifiés CERIU-NASSCO
- Nomenclature PACP®/MACP®en français
- Logiciel de collecte de données certifié CERIU-NASSCO
- Bases de données d'échange standardisées et uniformes
- Contrôle de la qualité des livrables



### 4- Droits et responsabilités des intervenants

### 4.3 – Entreprises d'inspection télévisée

- Logiciel de collecte de données certifié CERIU-NASSCO
- > Personnel certifié et compétent
- Contrôle de la qualité des livrables
- Respect du code d'éthique

### 4.4 – Firmes d'ingénierie

- Vérification des cartes des opérateurs sur le terrain lors de la surveillance
- > Vérification de la conformité des rapports et des vidéos
- > Assurer le respect du devis du donneur d'ouvrage
- Dénoncer toute non conformité observée



### 4- Droits et responsabilités des intervenants

### 4.5 – Opérateurs / Analystes

- Respect du code d'éthique
- Certification, compétences et coordonnées à jour
- Numéro de certification unique et personnel

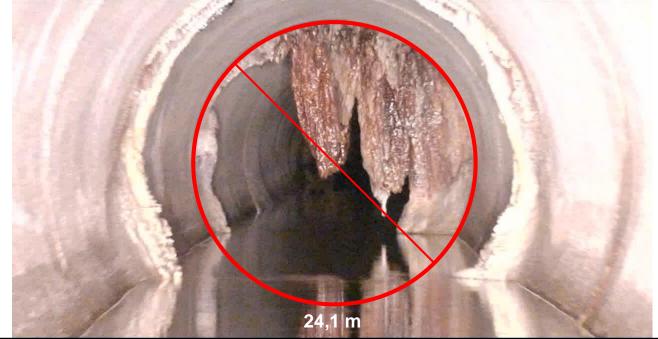
### 4.6 – Plus d'informations

- > Voir le dépliant sur les protocoles d'inspection télévisée
- Voir le site du CERIU





### **TESTEZ VOS CONNAISSANCES!**



		NO . (C	Code			Mesure	2		Référ	ence	N10 - 46	
	Distance	N° réf. de la	Groupe/	Défaut	Dimer	nsions		Joint	hora	aire	N° réf. de	Remarques
	(mètres)	vidéo	Descripteur/ Modificateur	continu	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	%	Joine	À/De	À	l'image	itematiques
A)	24,1		Graisse				40	J	8	4		
B	24,1		Dépôts attachés - incrustation				40	J	8	4		Calcaire

Il est possible qu'il s'agisse d'un défaut continu



		NO46	Code			viesure	:		Refer	ence	NIO44	
	Distance	N° réf. de la	Groupe/	Défaut	Dimer	sions		Joint	hora	ire	N° réf. de	Remarques
	(mètres)	vidéo	Descripteur/ Modificateur	continu	1 <sup>re</sup>	<b>2</b> <sup>e</sup>	%		À/De	À	l'image	ques
A	36,4		Raccordement avec sellette – défectueux		150				10			Actif – Branchement décalé et bande métallique mal enclanchée
B)	36,4		Joint décalé important		100	50						



### 5- Surveillance de la pratique

5.1 – Mise en contexte

- Mécanisme de responsabilisation des entreprises
- Outil de surveillance de la pratique
- Plaintes des donneurs d'ouvrages



### 5- Surveillance de la pratique

5.1 – Formulaire de plainte et mise en demeure



#### FORMULAIRE DE PLAINTE

PROTOCOLES CERIU-NASSCO PACPo/MACPo

#### Informations générales

Type de plainte	☐ Fraude	<ul> <li>Qualité des livrables</li> </ul>
	Plaignant	
Nom et prénom		
Nom de l'organisation		
Adresse		
Téléphone		
Courriel		
	Donneur d'ouvra	nge
Nom de l'organisation		
Adresse		
Téléphone		
Courriel		
No de l'appel d'offres		
	Firme d'inspection	on
Nom de la firme d'inspection		
Adresse		
Téléphone		
Courriel		
Site Internet		
	Opérateur / analyste co	oncerné
Nom et prénom		
No de certificat		



#### MISE EN DEMEURE - Agissements Illégaux et violation de marque de certification

Vous êtes par les présentes mis en demeure de cesser les agissements Illégaux auxquels vous vous livrez en votre nom personnel et/ou par l'entremise de votre entreprise exploitée sous le non-(NEQ ), relativement à l'emploi au Quebec des certifications MACP® (Programme de certification visant l'évaluation de l'état des regards), PACP®

certifications MACP® (Programme de certification visant l'évaluation de l'état des regards), PACP® (Programme de certification visant l'évaluation de l'état des conduites) et LACP® (Programme de certification visant l'évaluation de l'état des branchements) CERJUINASSCO, telles que ci-dessous reproduites :



En vertu d'une licence exclusive d'utilisation conférée par NASSCO, INC., le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU), est le seul organisme habilité dans la province du Québec à délivrer lesdites certifications aux opérateurs et analystes. L'octroi des certifications PACP®, MACP® et LACP® CERIUNASSCO se fait au terme d'une formation et d'un examen sur les procédures d'inspection et évaluation des conduites et autres structures d'accès des réseaux d'égouts selon les normes et protocoles, constituant ainsi la reconnaissance de la bonne connaissance des pratiques, méthodes, régles, techniques et terminologie pour une saine gestion des infrastructures urbaines.

Pour les opérateurs et analystes certifiés, organismes publics, donneurs d'ouvrage et le public, les certifications PACP<sup>®</sup>, MACP<sup>®</sup> et LACP<sup>®</sup> CERIUINASSCO se sont imposées comme un gage d'expertise, de réputation, de qualité, de confiance et de sécurité.

À titre de responsable des programmes de certification et titulaire de licence exclusive pour le Quèbec, le CERIU entend faire respecter ses droits et œux de NASSCO, INC. contre tout usage non-autorisé des certifications PACP®, MACP® et LACP® CERIUNASSCO, afin de préserver sa réoutation et assurer la protection du public.

En utilisant les certifications PACP®, MACP® et LACP® CERIUNASSCO en liaison avec vos activités, sans être dûment certifié, vous agissez de manière lliégale et vous rendez coupaide de violation de propriété intellectuelle, concurrence délovale, reorésentation trompeuse et pratique de commerce interdites, le tout en contravention de la Loi sur les marques de commerce, L.R.C. (1985), ch. T-13, Loi sur la protection de consommateur, L.R.C., c. P-40.1, Loi sur le droit d'auteur, L.R.C. (1985), ch. C-42, et Loi sur la concurrence, L.R.C. (1985), ch. C-34.



### 5- Surveillance de la pratique

5.2 – L'attestation de conformité et le registre des plaintes



#### ATTESTATION DE CONFORMITÉ

À titre de responsable des programmes de certification, le CERIU atteste par la présente à titre informatif, que l'entreprise ci-dessous mentionnée, en date de délivrance de la présente Attestation, n'a fait l'objet d'aucune plainte fondée concernant la fraude ou la qualité des livrables relatives aux certifications PACP\*, MACP\* et LACP\* CERIU/NASSCO délivrées aux opérateurs et analystes de cette entreprise au Québec.

L'octroi des certifications PACP®, MACP® et LACP® CERIU/NASSCO constitue la reconnaissance par un organisme indépendant de la connaissance des pratiques, méthodes, règles, techniques et terminologie pour l'inspection télévisée des réseaux d'égouts menant à une saine gestion des infractructures urbaines.

#### Exclusions:

Il est donc entendu que le CERIU se dégage de toute responsabilité à l'égard du tiers donneur d'ouvrage, pour toute réclamation, action, tout dommage, toute blessure, toute responsabilité, tout coût, toute dépense, préjudice subi, manque à gagner, perte de revenus, directs, indirects ou consécutifs, qui résultersient de la prestation de services de l'entreprise faisant l'objet de la présente Attestation suite à la conduite, la faute, la défaillance, la négligence, l'erreur, le défaut de sécurité, la mise en œuvre inadéquate des protocoles ou les omissions de cette entreprise dans le cadre de son mandat avec le donneur d'ouvrage.

La présente Attestation est délivrée sans aucune assurance ni garantie, de quelque nature que ce soit, concernant la qualité, l'exactitude, l'intégrité, l'adéquation, l'efficacité à l'égard des services de cette entreprise.

La présente Attestation ne doit pas non plus être interprétée comme une recommandation du CERIU émise à l'égard de cette entreprise

Le donneur d'ouvrage, en faisant la demande de délivrance de la présente Attestation et par le fait de sa réception, reconnait sa nature strictement informative (absence de plainte fondée concernant la fraude ou la qualité des livrables) et accepte les exclusions de responsabilité et de agrantie du CERIU.

#### Attestation et plainte sur la qualité des livrables ou la fraude :

La délivrance de la présente Attestation n'est pas subordonnée à l'existence ou non d'une plainte sur la qualité des livrables ou sur la fraude dont l'entreprise pourrait faire l'objet et dont le traitement du dossier est en cours à la date de délivrance de l'Attestation, en l'absence à cette date décision suite au processus d'évaluation de la plainte (i.e. avertissement, suspension ou retrait de la certification à l'un de ses opérateurs ou analystes).

CERIU	Registre des plaintes fondées de : nom de l'organisation Protocoles CERIU-NASSCO PACP® / MACP®/LACP®											
No	Date de début	Type de plainte (Fraude / Qualité des livrables)	Nature de la plainte - (Majeure ou mineure / Administrative ou technique)	Date de fin								
			· [7]									
			Mr									
		QX.										
		×27										
	<											



## 5- Surveillance de la pratique

5.3 – Les procédures de plainte

- Plainte sur la qualite des livrables
- Plainte sur la fraude



#### PROCÉDURES DE PLAINTE SUR LA QUALITÉ DES LIVRABLES

A titre de responsable des programmes de certification CERIU-NASSCO PACP®/MACP®/LACP® au Québec, le CERIU est soucieux de la qualité des travaux effectués par les opérateurs et analystes certifiés. C'est dans cette optique que le CERIU a mis en place des procédures de plainte sur la qualité des livrables.

#### Mise en garde

- Le CERIU émet les certifications aux opérateurs et analystes, suite à la formation, mais en aucun cas ne peut être tenu responsable de la qualité du travail effectué par ces derniers.
- Le CERIU ne doit pas être perçu comme un lieu de réglement de litige.
   Le CERIU n'agira pas à titre de témoin expert lors d'un litige entre deux parties.
- Sont exclues de l'application de la présente procédure les contestations relatives à l'interprétation ou l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

#### Qui peut porter plainte et pourquoi?

Mentionnons tout d'abord que :

- Le donneur d'ouvrage a la responsabilité d'indiquer clairement ses exigences au prestataire de service (l'entreprise d'inspection 'télevisée), concernant les livrables attendus. Le donneur d'ouvrage doit s'assurer de faire affaire avec des opérateurs et analystes certiflés (la liste des certiflés en règle est disponible sur le sité du CERIU: <a href="https://www.ceriu.og.ca">www.ceriu.og.ca</a>).
- Il est recommandé que le donneur d'ouvrage utilise un processus de contrôle de la qualité afin de pouvoir vérifier la qualité des livrables reçus, et ce, de façon indépendante.
- L'entreprise d'inspection telévisée doit s'assurer d'avoir bien compris les attentes du donneur d'ouvrage. Il est fortement recommandé que l'entreprise utilise, de façon régulière, un processus de contrôle de la qualité pour garantir la compétence de ses opérateurs et analystes.
- Tous les certifiés et leurs répondants ont reçu le code d'éthique et se sont engagés à respecter les termés et conditions énoncés relativement au droit d'utilisation des protocoles et à la qualité des livrables."

Le donneur d'ouvrage qui croît avoir reçu un livrable non conforme, c'est-à-dire qui ne respecte pas les normes de qualité a le droît de porter plainte auprès du CERIU. La non-conformité peut concerner, par exemple, le déroulement de l'inspection (opération de la caméra, positionnement de la caméra, vittesse, etc.) ou le contenu du rapport d'analyse (champs obligatoires non remplis, nomenciature non conforme, défauts non indiqués, etc.).



#### PROCÉDURES DE PLAINTE SUR LA FRAUDE

À titre de détenteur des droits exclusifs des protocoles PACP® MACP® et LACP®, en français au Québec, le CERIU est responsable de s'assurer de leur utilisation uniquement par les personnes ou entreprises dûment autorisées.

#### Nous rappelons que :

- Uniquement les personnes certifiées par le CERIU et dont la certification est valide (période de 3 ans) peuvent utiliser les protocoles d'inspection;
- Toute personne qui fait usage des protocoles sans être dûment certifiée est considérée en violation de droit :
- Toute personne qui fait usage d'un numéro de certification d'autrul est considérée en violation de droit;
- Toute entreprise qui fait usage du numéro de certification de l'employe qui n'est pas ceiul qui réalise effectivement le travail est considérée en violation de droit;
   Toute entreprise qui utilise des opérateurs et des analystes non certifiés est considérée en
- violation des droits ;

  Toute contrefacon ou modification d'une carte de pertification est également passible de
- Toute contrefaçon ou modification d'une carte de certification est également passible de poursuite.

Toute personne ou entreprise qui contrevient à un ou plusieurs de ces éléments commet une fraude

#### Mise en garde

- Le CERIU émet les certifications aux opérateurs et analystes, suite à la formation, mais en aucun cas ne peut être tenu responsable de la qualité du travail effectué par ces derniers.
- Le CERIU ne doit pas être perçu comme un lieu de réglement de litige.
- Le CERIU n'agira pas à titre de témoin expert lors d'un litige entre deux parties.
- Sont exclues de l'application de la présente procédure les contestations relatives à l'interprétation ou l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

#### Qui peut porter plainte et pourquoi?

#### Mentionnons tout d'abord que :

- Le donneur d'ouvrage a la responsabilité d'indiquer clairement ses exigences au prestataire de service (la filme d'inspection télévisée) concernant la réalisation des inspections télévisées par des opérateurs et analystes certifiés et compétents. Il doit également s'assurer qua cos opérateurs et analystes figurant sur la liste des personnes certifiées CERIU/NASSCO. Cette liste est disponible sur le site du CERIU: www.ceriu.gc.ca.
- La firme d'inspection télévisée doit s'assurer d'avoir bien compris les attentes du donneur d'ouvrage. La firme doit assigner des opérateurs et des analystes certifiés et en règle aux mandais des donneurs d'ouvrage.



dossier

## Atelier de discussion sur les protocoles PACP®/MACP®/LACP® et leur gestion au Québec

#### 5- Surveillance de la pratique (DE) 5.3 – Les procédures de plainte Mise en demeure Coût NON **Plaintes** Retrait de Attest.Conf Enregistrement des plaintes Enquête **CERIU** Individu OUI NON Mise en demeure **Plainte** OUI Coût fondée Reprise de la formation Fermeture du Retrait de la certification



## 5- Surveillance de la pratique

- 5.4 Exemples de livrables non conformes
- ➤ Rapport
- > Vidéo



#### **Rapport NON PACP**



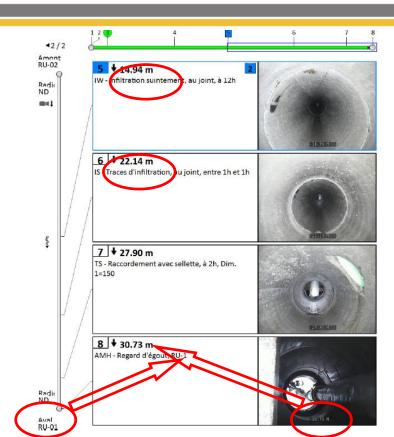


Section	Regard début d'inspection	Vers	Regard fin d'inspection	Réseau	Distance Inspectée	DVD 1	Diamètre
1	RU-1	<b>&gt;</b>	RU-2	Unitaire	48,5	Chp.1	1200 mm

#### Rapport d'inspection

Distance (m)	Joint	Fissure	Niveau d'eau	Dépôt	Raccordement	Remarques
1.2			5%			Début d'inspection
2.3	500	the fi				Premier joint visible
14,0					3h	TSA
14,0	tik B2		. while	Aug	9h	TSA*
20,0					3h	
20,1					9h	
35.1			15%			
48.5						Fin de l'inspection







Exemple de vidéo non conforme

Video\_non\_conforme.mp4









## 5- Surveillance de la pratique

### 5.5 – Exemples de cas de fraude

- Utilisation du numéro de certificat d'un ancien employé
- Emploi de personnes non certifiées pour faire l'inspection et l'analyse



### 6- Documents et références

## 6.1 Guide d'inspection télévisée des réseaux d'égouts

- Objectif: aider les municipalités à optimiser leurs investissements en matière d'auscultation des réseaux d'égout, tout en leur permettant de s'assurer de répondre aux exigences gouvernementales
- Guide en ligne: <a href="https://ceriu.qc.ca/bibliotheque/guide-inspection-televisee-reseaux-egouts">https://ceriu.qc.ca/bibliotheque/guide-inspection-televisee-reseaux-egouts</a>
- Webinaire sur le guide disponible: <a href="https://www.ceriu.qc.ca/formations/webinaire-guide-">https://www.ceriu.qc.ca/formations/webinaire-guide-</a> inspection-televisee-reseaux-egouts



### 6- Documents et références

6.1 Webinaire et Guide d'inspection télévisée des réseaux d'égouts

Video\_Webinaire.mov



### Guide d'inspection télévisée des réseaux d'égouts







### 6- Documents et références

### 6.2 – Conférences INFRA sur les protocoles

- Derniers développements : inspection télévisée des égouts (PACP)
  - **INFRA 2013**
- Présentation sur le Protocoles d'inspection des conduites et regards d'égout – PACP® / MACP®
  INFRA 2014



### 6- Documents et références

### 6.3 – Bulletins CERIU/NASSCO

- Produits pour clarifier des ambiguités relatives au manuel ou au logiciel selon la version courante
- Bulletins techniques de NASSCO disponibles sur le site du CERIU
   / bibliothèque



### 6- Documents et références

### 6.3 – Bulletins CERIU/NASSCO

➤ Exemples







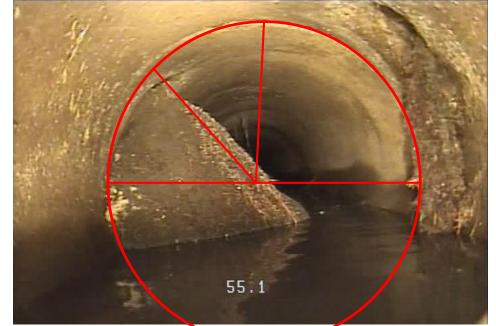
### 6- Documents et références

- 6.4 Liens site CERIU et site NASSCO
  - > Pour en savoir plus:
    - www.nassco.org
    - www.ceriu.qc.ca



### 7- BONUS - Atelier de codification de défauts

- Extraits de photo de rapports
- Testez vos connaissances!



	Distance (mètres)	N° réf. de la vidéo	Code	Défaut continu	Mesure				Référence		NO . ( C	
			Groupe/		Dimensions			Joint	horaire		N° réf. de	Remarques
			Descripteur/ Modificateur		1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	%	Joint	À/De	À	l'image	nemarques
A)	55,1		Racines – Écran - Branchement				30					
B	55,1		Racines – Moyennes - Branchement				30					<50%



	Distance (mètres)	N° réf. de la vidéo	Code	Défaut continu	Mesure				Référence		N104£	
			Groupe/ Descripteur/ Modificateur		Dimensions			Joint	horaire		N° réf. de	Remarques
					1 <sup>re</sup>	<b>2</b> e	%	Joine	À/De	À	l'image	Kemarques
A	55,1		Bris avec sol visible		200	150		J	10	2		
В)	55,1		Déformation				10					













www.ceriu.qc.ca

### **DISCUSSIONS OUVERTES**

















www.ceriu.qc.ca

#### **POUR NOUS CONTACTER**

### **CERIU**

1255, boulevard Robert-Bourassa (anciennement rue University)
Bureau 800 Montréal (Québec)
H3B 3W3

Téléphone: 514 848-9885

Télécopieur: 514 848-7031

www.ceriu.qc.ca

**MERCI** 

